



LE MOT DU PRESIDENT



En ce début d'été, j'ai plaisir à vous retrouver afin de vous informer des activités conduites au quotidien par notre équipe de « Cœur de Brenne », mais également de mes inquiétudes sur le devenir de nos territoires ruraux.

Après de longs mois d'études, de recherche de financements, de procédures administratives et techniques, nous voici enfin arrivés aux inaugurations d'équipements vitaux pour nos communes :

- L'ouverture du restaurant multiservices redonne vie à la commune de Migné et démontre que le maintien d'un commerce de bouche est indispensable dans nos communes rurales. Ce n'est qu'avec la volonté de vos élus, et le professionnalisme du commerçant que nous pouvons concrétiser un tel projet et cela avec le maximum de subventions que nous avons beaucoup de mal à acquérir en ces temps difficiles.
- La mise en service du nouveau bureau de Poste de Martizay, ce dossier n'était pas évident à engager avec les difficultés et les contraintes imposées par la direction de la Poste, pour maintenir ces bureaux de Poste ouverts dans nos communes rurales. Sa pérennisation à Martizay dépend de la fréquentation au guichet et des résultats de l'activité bancaire. Il incombe aux résidents du secteur de démontrer que la CdC Cœur de Brenne a eu raison d'investir pour leur commune.

Notre Communauté de Communes s'inscrit dans le futur, avec le transfert du relais de services publics à MEZIERES-EN-BRENNE. En effet, la réhabilitation du bâtiment de la place de la Mairie, va permettre de développer les locaux d'accueil et de concrétiser le projet de création du centre de télétravail et de formation informatique préconisé par la récente étude du PNR Brenne. Ce projet sera accompagné par l'aménagement de la place de la Mairie, dernière opération cofinancée par la Région Centre.

Hélas, ces satisfactions ne peuvent pas cacher nos profondes inquiétudes sur l'avenir de notre Communauté de Communes et de notre monde rural. Nous sommes dans la plus grande incertitude quant à notre devenir devant les modifications profondes, programmées par le Gouvernement, et qui sont actuellement en cours de débats au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

Quelle sera l'étendue de la CDC demain, et quelles seront ses compétences ? Questions fondamentales pour accomplir notre mission d'élus et travailler à bon escient. Les réponses doivent venir prochainement avec l'adoption de la loi NOTRe*...

Inquiétudes également pour les financements de nos collectivités. Le Gouvernement réduit les dotations et transfère de plus en plus de charges sur les collectivités locales. Cela devient insupportable et ce n'est pas en contraignant le regroupement des communautés pour obtenir des territoires de plus de 20 000 habitants, que des économies apparaîtront !

Je souhaite vraiment que tout un chacun prenne bien conscience de ce qui est en train de se tramer, que l'ensemble de mes collègues élus réagisse avec assiduité afin de démontrer, avec la mutualisation imposée, elle aussi, que le monde rural existe bel et bien, et qu'il croit en son avenir ; sa qualité de vie, sa diversité, son authenticité représentent une richesse fondamentale et une terre d'espoir. N'oublions pas que la France est un pays rural à 70 % représentant les deux tiers des communes. Alors pourquoi favoriser de plus en plus les grandes agglomérations ? Pour moi la réponse est claire, le Gouvernement ne veut plus de petites communes, la diminution des dotations d'état n'est que le début. Il nous faut donc, plus que jamais, nous mobiliser et nous battre pour faire valoir notre droit d'exister sur les terres où nous avons choisi de vivre.

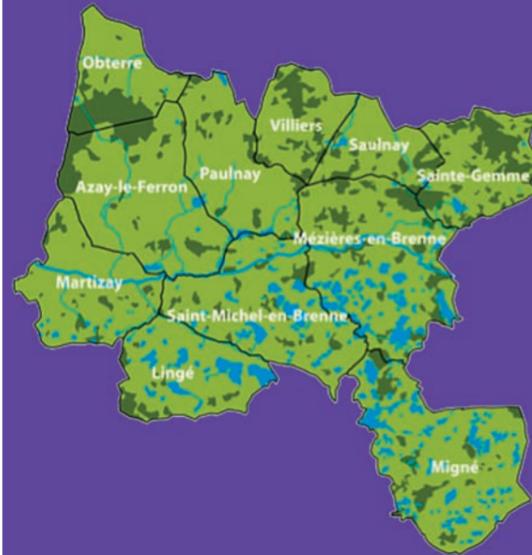
Je vous souhaite, malgré tout, un bon été en vacances ou en Brenne

* loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République



EN QUELQUES MOTS :

- 11 communes
- Parc Naturel Régional de la Brenne
- 441.83 kms²
- 5 137 habitants



5,8 Millions, c'est en euros le montant total du budget 2015 de notre Communauté de Communes

→ 2 221 263 € pour l'investissement

→ 3 617 375 € pour le fonctionnement

TAXES :

Les taux des TH, TFB et NB ont été augmentés de 1 %, cela pour suivre l'évolution du coût de la vie. Les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de la contribution foncière des entreprises (CFE) sont maintenus.

Taxes	Taux 2015
Taxe d'Habitation	11,84 %
Taxe sur le Foncier Bâti	4,86 %
Taxe sur le Foncier Non-Bâti	15,24 %
TEOM	14,62 %
CFE	22,66 %

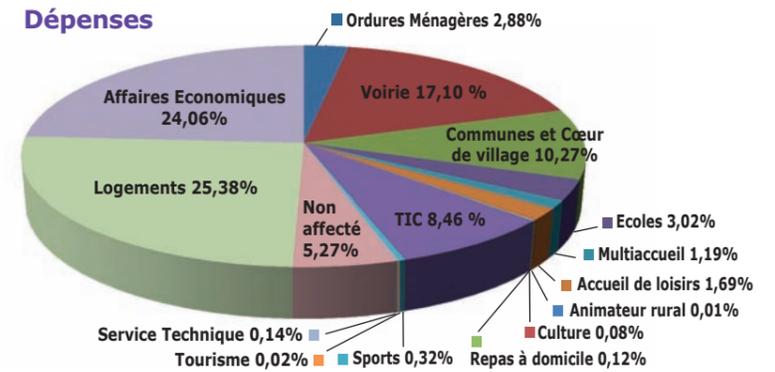
LE BUDGET 2015

Dans le contexte financier actuel imposé par la baisse importante des dotations d'Etat (- 61 000 €) et les nombreuses réformes en cours, la Communauté de Communes est vigilante à ses dépenses.

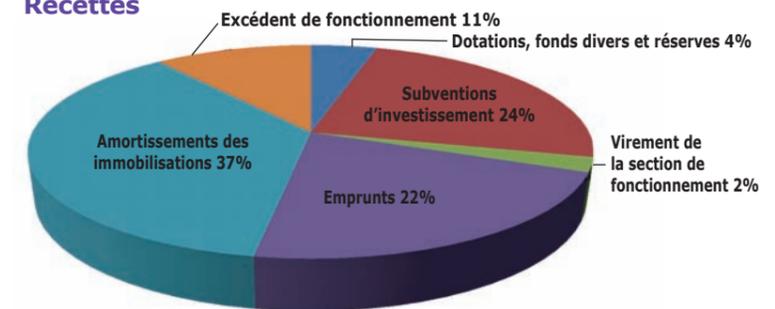
Elle souhaite néanmoins continuer les programmes entrepris précédemment, afin d'améliorer le quotidien des habitants et d'équiper le territoire en apportant une qualité de services, de structures et d'animation, adaptée, aux 11 communes formant notre Cœur de Brenne.

INVESTISSEMENT :

Dépenses

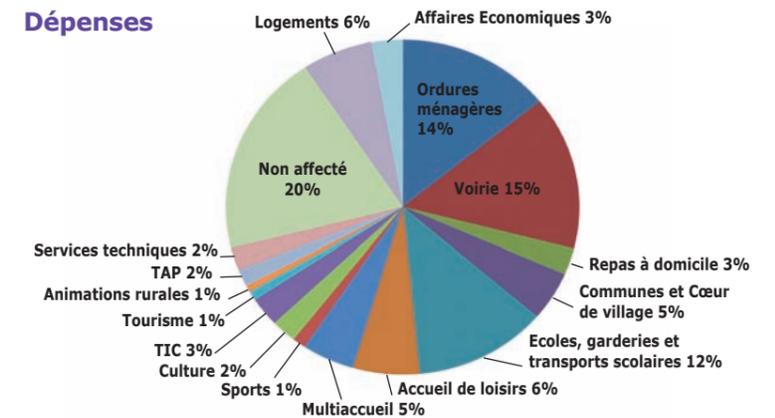


Recettes

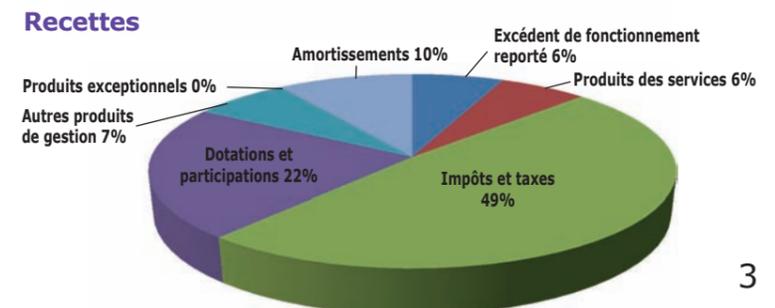


FONCTIONNEMENT :

Dépenses



Recettes





ACTIONS ÉCONOMIQUES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MULTISERVICE DE SAINT MICHEL : CHANGEMENT DE GÉRANCE



Madame Odile Hilairet est la nouvelle gérante du Saint-Cyran depuis le 1^{er} mai 2015.

Au niveau restauration, elle propose des nouveautés :

- une vente d'huîtres le week-end,
- des soirées à thèmes en fin de semaine
- entrecôtes / frites le samedi midi et samedi soir



Le commerce est ouvert tous les jours sauf le dimanche après-midi :

Du lundi au vendredi de : 6h30 à 19 h30

Samedi : 7h - 22 h

Dimanche : 7 h - 13 h

Tél. : 02 54 38 05 00

EN PROJET : CRÉATION D'UN ATELIER-RELAIS DE 300 M²

Actuellement la CdC n'a plus de bâtiment disponible à la location. Elle ne peut pas répondre immédiatement à une demande d'installation. L'objectif est d'avoir à disposition un immobilier fonctionnel pour servir de point de passage à de jeunes entreprises ou à des entreprises en développement pour leur permettre de conforter leur croissance avant d'investir dans des locaux grâce à un loyer modéré et maîtrisé. Le dossier est actuellement en cours d'étude.

OUVERTURE D'UN MULTISERVICE À MIGNÉ :

Après plusieurs années de démarches administratives et un an de travaux colossaux, la commune de Migné a enfin retrouvé de la vitalité avec l'ouverture de son restaurant multiservices le 21 mars 2015.

Le porteur de projet, Monsieur Pierre Renault, ne disposait pas des moyens financiers suffisants pour remettre l'ensemble du bâtiment aux normes. C'est pourquoi, la commune de Migné, propriétaire de l'ensemble immobilier, a demandé à la CdC d'étudier ce dossier afin de réaliser les travaux nécessaires pour le mettre en conformité.

Aussi, dans le cadre de ses activités pour le maintien des services dans les bourgs, la CdC Cœur de Brenne a accepté de prendre en charge cet important dossier. En effet, il représente une priorité pour le territoire : aider au maintien du dernier commerce des petites communes afin d'y maintenir un service minimum à la population.



Après



Avant

Monsieur Renault en assure la gérance :

Ouverture : midi (à partir de 10h30) et soir tous les jours sauf le mercredi

Repas :

- Menu du jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi à 12€50
- Dimanche midi et jours fériés : menu à 18€
- Tous les soirs et samedis midi : pizzas, entrecôte / steak, salades

Un coin épicerie avec dépôt de pain.

« Merci à tous ceux qui ont cru à ce projet et m'ont fait confiance pour relancer l'établissement. »

Tél : 02.54.38.39.89

DÉLOCALISATION DE LA POSTE DE MARTIZAY



Avant

La modernisation et la mise aux normes d'accessibilité pour tous du Bureau de Poste de Martizay était devenue indispensable. C'est pourquoi

depuis 2012, la Communauté de Communes Cœur de Brenne s'est battue pour obtenir les subventions nécessaires à la création d'un nouveau Bureau de Poste. Malgré une faible participation des co-financeurs, dont seul l'Etat a répondu à hauteur de 20 % par l'attribution d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, le chantier a pu démarrer en septembre 2014 pour une durée de six mois.

Dès l'achèvement des travaux, les services de La Poste ont entièrement réalisé l'aménagement intérieur. Ainsi, la population profitera, dès l'été 2015, d'un nouveau bureau de Poste en plein centre bourg, modernisé, plus spacieux et accessible. Le bâtiment entièrement restauré dispose également à l'étage, d'un logement T3. Le coût de cette opération avoisine les 241 000 € TTC.



Après

VILLE INTERNET

En 2014, la Communauté de Communes a obtenu une troisième @ au label Ville Internet qui récompense les territoires les plus innovants en terme d'initiatives Internet et technologies de la communication. Ce label est reconnu nationalement, au même titre que les villes fleuries.





JEUNESSE



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Suite à la mise en place de cette réforme en septembre 2014, la Communauté de Communes Cœur de Brenne reconduira la même organisation concernant les temps d'activités périscolaires sur l'année scolaire 2015/2016 :

A RETENIR :

- 2 heures de TAP gratuites (temps d'activités périscolaires) réparties sur deux créneaux dans la semaine pour les élémentaires et 4 créneaux pour les maternelles. Ces activités ont lieu avant les transports scolaires.
- Concernant le mercredi, les enfants ont cours de 9 à 12h. A l'issue, les parents ont plusieurs possibilités :



- Garderie gratuite de 12 à 12h30
- Transports scolaires
- Accueil de loisirs à Saint Michel avec ramassage, repas et activités (tarif en fonction des quotients familiaux)



ACCUEIL DE LOISIRS COEUR DE BRENNÉ

3-13 ANS

VACANCES ET MERCREDIS

Les centres seront ouverts pour les enfants âgés de 3 à 13 ans, sur le site de Saint Michel en Brenne.

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2015 :

Ouvert du 6 juillet au 14 août. Mise en place d'un ramassage.

- Possibilité d'inscription 3 jours minimum par semaine
- un thème par semaine
- Deux mini camps à Bellebouche : 2 nuits du 28 au 30 juillet pour les 7 à 9 ans et 3 nuits du 3 au 7 août pour les 10 à 13 ans.
- Mise en place de nouveaux tarifs

Nouveauté

ALSH 2015/2016 :

Tous les autres accueils sont reconduits pour l'année scolaire prochaine :

- Petites vacances Toussaint Février, Printemps
- Mercredis scolaires



ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES :

Les accueils périscolaires d'Azay-le-Ferron, Martizay et Mézières sont ouverts tous les jours avant et après la classe.

SAISON CULTURELLE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !



VENDREDI 7 AOÛT 2015
Saint-Michel-en-Brenne

Parc municipal / ouverture site à 20h30 / buvette et restauration / Film précédé d'un court-métrage de jeunes / SEANCE CINEMA PLEIN AIR GRATUITE organisée par la CdC Cœur de Brenne (reportée en cas de mauvais temps)



AGENDA

- * **Vendredi 7 août**
Cinéma en plein air
Saint-Michel-en-Brenne
- * **Mercredi 12 août**
Bal Traditionnel
Mézières-en-Brenne
- * **Vendredi 21 août**
Concerts « les Sablons Mouvants »
Sainte-Gemme
- * **Du 16 au 25 octobre**
Festival « la Clef dans le sac »
Spectacles de contes pour tous.
En bibliothèques et salles des Fêtes



- * **Un peu plus...**
Amapola
Groupe de jeunes femmes en polyphonie et folie. Vous vous souvenez d'elles ? Elles repasseront nous voir pour un concert en mars 2016
A suivre...



Infos et contacts :

CdC Cœur de Brenne
02 54 38 18 60 / 06 82 05 70 63
Site internet : www.coeurdebrenne.fr
Ou retrouvez nous sur la page Facebook de Cœur de Brenne. Pour recevoir notre lettre d'info, envoyez-nous votre adresse mail à : culture@coeurdebrenne.fr

PETITE ENFANCE LE MULTI-ACCUEIL



C'EST QUOI ?

Mis à la disposition des familles pour accueillir régulièrement ou occasionnellement, selon leurs besoins, les enfants de 10 semaines à 4 ans non scolarisés.

LES HORAIRES :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Fermeture annuelle de 5 semaines (3 au mois d'août, 1 à Noël et 1 à Pâques).
- Deux ponts sont également fixés en début d'année.

LES TARIFS :

Ils sont calculés en fonction du quotient familial

CONTACT :

Rue de la Fontaine Carrelée - 36290 PAULNAY
Tél. : 02 54 38 17 88
multiaccueil@coeurdebrenne.fr



11-16 ANS

Pendant les vacances scolaires, l'Accueil de Jeunes propose des activités ponctuelles pour les 11-16 ans. Spécialisé dans l'audiovisuel et l'éducation à l'image, de l'Accueil organise des activités vidéos, telles que la réalisation de courts métrages.

Un stage « effets spéciaux » aura lieu les 16 et 17 juillet pour les 11-14 ans.

CONTACT :

ados@coeurdebrenne.fr
ou **06 82 05 70 63**



CONTACTS

Accueil - Secrétariat : 02 54 38 18 60 / cdc@coeurdebrenne.fr

Déchetterie intercommunale : 02 54 38 11 03

Service environnement : 06 31 14 85 03 / environnement@coeurdebrenne.fr

Relais de Services Publics : 02 54 38 59 46 / rsp@coeurdebrenne.fr

Service de repas à domicile : 06 08 52 09 61 / 02 54 38 18 60

Petite enfance / Multiaccueil : 02 54 38 17 88 / multiaccueil@coeurdebrenne.fr

Accueil de loisirs et sports : 02 54 38 59 56 / 02 54 38 18 60 / clsh@coeurdebrenne.fr

Accueil de jeunes : 06 82 05 70 63 / ados@coeurdebrenne.fr

Service culture : 06 82 05 70 63 / culture@coeurdebrenne.fr

Service scolaire : 02 54 38 18 60 / cdc@coeurdebrenne.fr

Location de logements : 02 54 38 18 60



SUIVEZ-NOUS SUR :



Site Internet : www.coeurdebrenne.fr



Facebook : <http://www.facebook.com/coeurdebrenne>



Twitter : <http://twitter.com/CoeurdeBrenne>



Youtube : <http://www.youtube.com/user/coeurdebrenne>

